

# Commune d'ETAIN

## MARCHÉ DE TRAVAUX TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE PHASE 2

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

#### 1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à candidatures pour les travaux de requalification urbaine phase 2, concernant la rue de Morteau et la Place des Fusillés.

La Maîtrise d'œuvre est assurée par Gilles PROT, Architecte à Nancy qui avait déjà supervisé la 1<sup>ère</sup> tranche de cette opération (rue Poincaré, Place JB Rouillon).

L'estimation produite par le maître d'œuvre s'élève à un montant total de 429 032,00 € HT s'établissant comme suit :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - Lot 1 : Voirie, trottoirs, espaces verts | 345 592.00 € HT |
| - Lot 2 : Eclairage public, réseaux secs   | 83 440.00 € HT  |

Le financement de cette opération est assuré sur les fonds propres de la ville, à hauteur de 62.67% et avec l'appui de nos partenaires financiers pour 37.33% : Etat-DGE (36 000 €), Région (58 300 €), Département (31 520 €) et GIP Objectif Meuse (45 000 €).

#### 2. Procédure de passation de marché

Au vu de l'estimation produite par le maître d'œuvre et des réformes du Code des Marchés Publics de décembre 2008, la collectivité a engagé un marché en procédure adaptée tel que défini à l'article 28.

L'avis d'appel public à candidatures a été transmis le 20.05.2009 à :

- BOAMP (avec avis rectificatif le 04.06.2009)
- Site Internet de la commune.

Les candidatures devaient être déposées avant le 20.06.2009 à 12h00.

#### 3. Déroulement de la procédure :

8 entreprises ont retiré le DCE auprès du reprographe : MONTI, MTP, EUROVIA, BUCCI, APPIA, BERTHOLD, NAILLON et COLAS.

A la date du 20.06.2009, 7 plis ont été enregistrés en Mairie : MONTI, MTP, EUROVIA, BUCCI, APPIA, NAILLON et COLAS.

Le 22.06.2009, il a été procédé à l'ouverture des plis et à la présentation en CAO.

L'examen des offres a été fait selon le principe de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du prix (40%), de la note technique (30%) et du délai de démarrage des travaux (30%).

4 offres ont été enregistrées sur le lot 1 : Eurovia, Colas, Appia, Monti (ordre croissant au regard du seul prix)

4 offres ont été enregistrées sur le lot 2 : Bucci, MTP, Naillon, Colas (ordre croissant au regard du seul prix)

Après analyse et vérifications des offres par le maître d'œuvre, au regard de tous les critères de sélection visés dans le règlement de la consultation et l'AAPC, le classement a été maintenu pour le lot 1 en concluant à l'attribution du lot à Eurovia pour 275 808.10 € HT (compris option à 7 500 € HT). Quant au lot 2, l'offre la moins-disante à l'ouverture des plis (Sté Bucci : 50 390 € HT) a du être écartée au profit de celle de la Sté MTP qui est apparue être la mieux-disante (54 033 € HT)

Le classement suivant a été retenu (avec notation) :

Lot 1 Voirie Trottoirs Espaces Verts

1 :	Eurovia	275 808.10 € HT	10.00
2 :	Colas	288 790.85 € HT	9.78
3 :	Appia Lorraine	316 378.08 € HT	9.38
4 :	Monti	386 231.00 € HT	8.25

Lot 2 Eclairage public et réseaux secs

1 :	MTP	54 033.00 € HT	9.71
2 :	Naillon	63 005.00 € HT	9.00
3 :	Bucci	50 390.00 € HT	8.50
4 :	Colas	74 150.70 € HT	8.11

Cette analyse a ensuite été validée par le Conseil Municipal le 01.07.2009 qui a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés et toutes les pièces afférentes à ceux-ci.

Fait à Etain, le 16.07.2009

Le Maire, Représentant de l'Entité Adjudicatrice  
Jean PICART